



**IRSN**

INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

# La démarche d'ouverture de l'IRSN à la société

Audrey Lebeau

Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire

Colloque Dunkerque, 5 - 6 octobre 2006

# Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire

Créé par le décret du 20 février 2002

Sous la tutelle de 5 ministères :  
Défense, Environnement, Santé,  
Industrie et Recherche.

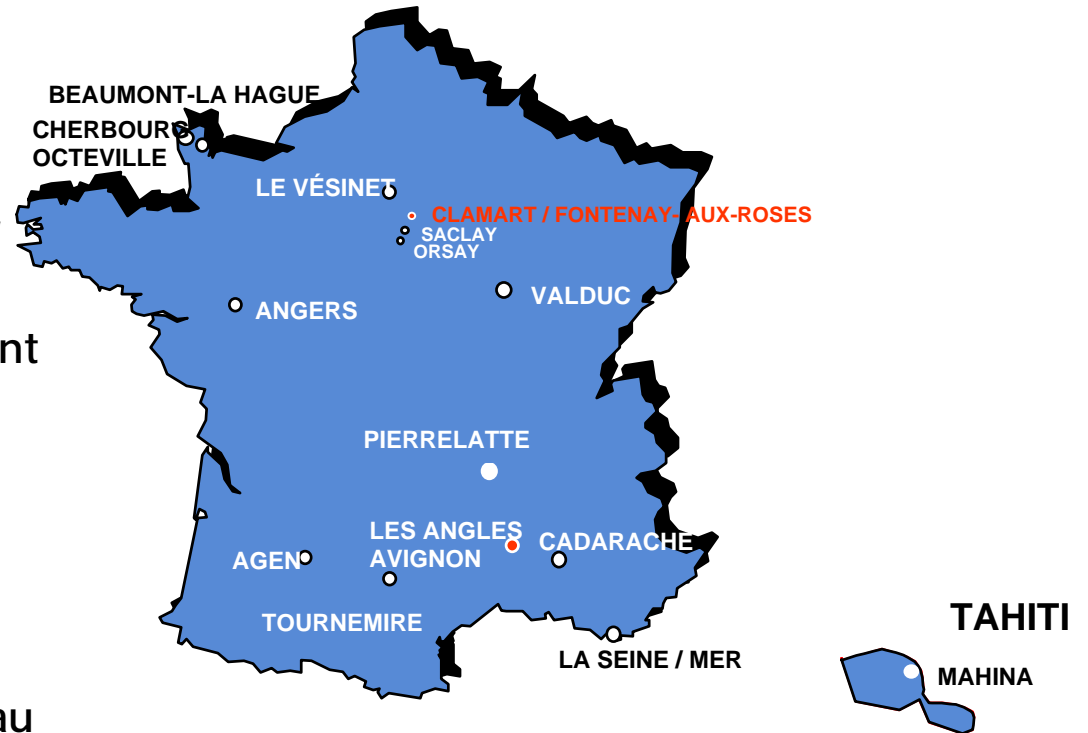
Budget : 240 M€ dont 38 M€ proviennent  
de contrats privés

1500 personnes, dont 2/3 sont des  
ingénieurs ou cadres

Laboratoires et recherches sur des  
installations lourdes

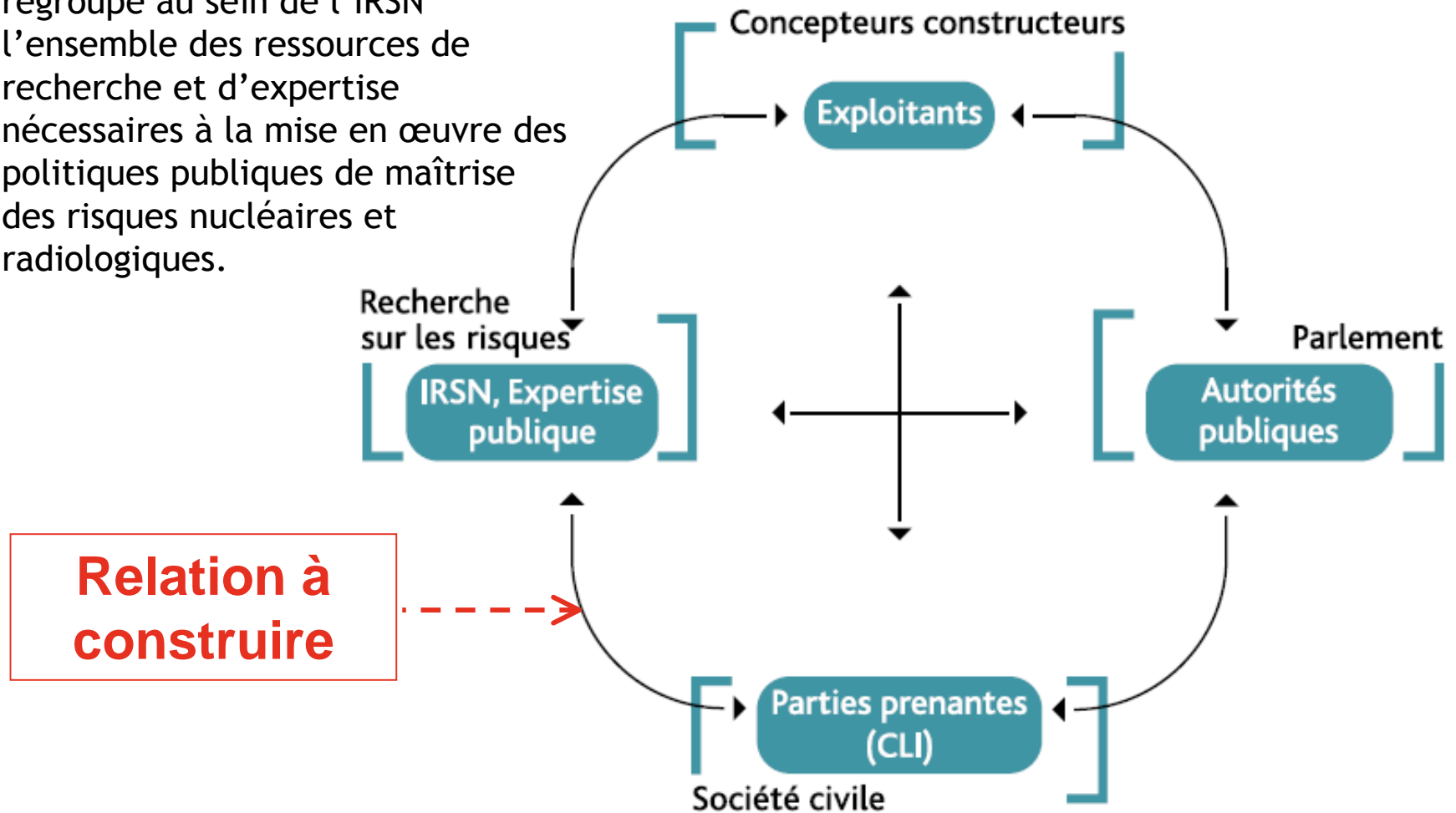
Coopération scientifique forte au niveau  
national, européen ou internationale

Organisme indépendant, chargé d'expertises et de recherches dans tous les domaines liés à l'utilisation de l'énergie nucléaire, des rayonnements ionisants et de la radioactivité naturelle



# Les acteurs du Nucléaire

Par la réforme de 2002, l'Etat a regroupé au sein de l'IRSN l'ensemble des ressources de recherche et d'expertise nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques de maîtrise des risques nucléaires et radiologiques.



## Quatre objectifs stratégiques pour l'IRSN

- ❑ Optimiser l'appui technique aux pouvoirs publics
- ❑ Refonder la dynamique de recherche, en coopération avec d'autres organismes
- ❑ Ouvrir l'expertise de l'Institut aux besoins de la société civile
- ❑ Développer les activités de recherches et d'expertise aux niveaux européen et international

# Extrait du contrat d'objectifs signé avec l'État en juin 2006

Répondre aux besoins des autres acteurs économiques et sociaux en matière d'information, d'expertise et d'études (axe 3)



## Services d'intérêt public et prestations contractuelles

- ❑ Rendre publiques des informations de référence, IRSN source crédible d'informations scientifiques et techniques pour les relais d'opinions
- ❑ Contribuer à l'enseignement et à la formation en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection
- ❑ Engager des actions vis-à-vis de la société civile
  - Mise à disposition de son expertise à l'intention des CLI,...
  - Mise en œuvre, à la demande des pouvoirs publics, de démarches pluralistes
- ❑ Réaliser des études pour le compte d'entreprises ou d'organismes publics ou privés

## La Division ouverture à la société

- Créée en Mars 2006 au sein de la direction de la Stratégie
  
- Elle est chargée de :
  - Réaliser des actions en concertation avec les acteurs de la société civile dont les CLI (actions pilotes)
  
  - Réaliser des travaux visant à développer et promouvoir les actions concertatives (études, recherches, réseaux)
  
  - Produire des documents de référence dans le cadre d'une politique de transparence (doctrine et synthèse)
  
  - Protéger et valoriser le patrimoine de connaissance de l'IRSN

## La DOS est nouvelle mais :

- ❑ Elle résulte de la fusion de plusieurs unités existantes depuis 2003 au sein desquelles des travaux impliquant les parties prenantes ont été initiés
- ❑ L'IRSN pilote un groupe d'expertise pluraliste : le **GRNC** depuis 1997
- ❑ Un accord de coopération avec l'**ANCLI** a été signé en 2003
- ❑ L'IRSN a organisé en 2003 et 2004, deux **séminaires** sur les approches concertatives autour des sites industriels à risques
- ❑ L'IRSN participe à des **réseaux** internationaux et nationaux sur le thème de l'implication de la société
- ❑ En **interne**, changement culturel en cours au sein d'un réseau dédié
- ❑ L'IRSN a mené une réflexion sur les différentes formes de **transparence** (TR Transparence du 19 nov. 2003)

# Quel partage de l'expertise ?

☐ **Transparence passive** → Accès aux documents d'expertise  
Mais : appropriation ?

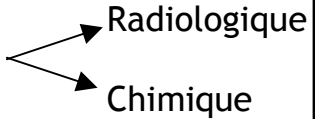
☐ **Le droit de visite** → Associés à la définition du cahier des charges, accompagnement d'une instruction, ...  
Mais : compétence ?

☐ **La capacité de mobiliser une contre-expertise** → Commande par les CLI  
Mais : accumulation ?

☐ **L'expertise pluraliste** → Etape par étape, évaluation du risque  
Mais : ressources ?

Le plus abouti

# Les cas

	Action pilote	Thème	Origine	Territoire
<u>Groupes d'expertise pluraliste</u>	GRNC 	Impact sur la population Rejets usine La Hague et autres INB	Polémique scientifique (leucémies enfants)	Nord Cotentin
	GEP Limousin	Impact sur la population Résidus et stériles Anciennes mines d'uranium	Polémique juridique économique (environnement)	Limousin (autres)
<u>Actions concertatives</u>	Pays de Montbéliard	Exposition de la population Radioactivité naturelle et médicale	Initiative des élus locaux	Pays de Montbéliard
	Action environnement Bassin de la Loire	Impact sur la population Rejets des centrales nucléaires	Initiative IRSN / ANCLI / CLI	Bassin de la Loire
	Travailleurs	Exposition professionnelle Toutes installations	Initiative IRSN / DRT	National
<u>Droit de visite</u>	Accès expertise IRSN	Sûreté et radioprotection (EPR, déchets)	Débats publics et initiative ANCLI / IRSN	Nord cotentin, site de Bure,...

## Un exemple : Le GT ANCLI/IRSN sur l'Accès à l'expertise de l'IRSN Origine

- ❑ Octobre 2005 : demande de l'ANCLI
  - Suivi du débat déchets sous les aspects gouvernance
  - Organisation d'un séminaire sur le REX international sur la gouvernance des déchets
- ❑ Proposition complémentaire DOS
  - Création d'un GT ANCLI/IRSN sur l'ouverture de l'expertise de l'IRSN (Premier thème : les déchets)
  - **Accord et validation** par le DG IRSN et le comité de suivi ANCLI/IRSN du 12 octobre 2005

## Le GT ANCLI/IRSN sur l'Accès à l'expertise de l'IRSN Première réunion le 30 mars 2006

- ❑ 20 membres des CLI et de l'ANCLI et 6 IRSN ont participé à cette réunion
- ❑ Premiers enseignements :
  - Certains membres de CLI continuent à être méfiants vis-à-vis de l'IRSN mais expriment malgré tout leur accord pour travailler ensemble sur l'accès à notre expertise
  - La DGSNR était présente et a déclaré qu'elle ne voyait pas de problèmes de secret dans le domaine du stockage géologique des déchets
  - Les équipes de l'IRSN sont motivées pour continuer à avancer

# Le GT ANCLI/IRSN sur l'Accès à l'expertise de l'IRSN

## Objectifs

- ❑ Réfléchir avec les CLI sur les modalités d'accès aux travaux de l'IRSN: expertise et recherche
- ❑ Expérimenter concrètement sur le dossier déchets :
  - Identification des « questions » techniques du CLIS et de l'ANCLI (conseil scientifique, ..)
  - Éléments de réponse IRSN et discussion technique tous ensemble.
- ❑ Application à d'autres sujets (EPR ?,...)